



Agence de la
Martinique

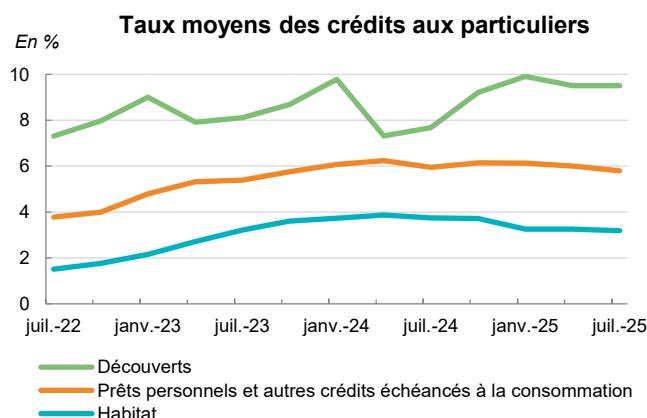
CONJONCTURE FINANCIÈRE

Taux des crédits aux particuliers Martinique 3^e trimestre 2025

UN LÉGER RECUL DES TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS

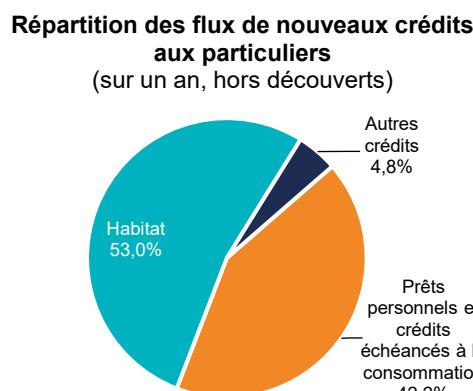
- Le taux moyen des **prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation** se replie pour le deuxième trimestre consécutif (-21 points de base -pdb- entre avril et juillet 2025, après -12 pdb entre janvier et avril). Il s'élève à 5,80 %, et s'avère inférieur au taux moyen constaté en France entière (écart de -24 pdb), comme à ceux pratiqués dans les autres DOM. Le montant moyen des financements s'élève à 19 000 euros, et la durée moyenne est de 6 ans.
- Le taux moyen des **crédits à l'habitat**, stable le trimestre précédent, recule légèrement (-8 pdb). Il s'établit à 3,18 % et se rapproche du taux moyen observé en France entière (écart de +17 pdb). La durée moyenne des financements atteint 21 ans, pour un montant moyen d'emprunt de 109 000 euros.
- Enfin, le taux moyen des **découverts** se maintient à 9,50 % (-1 pdb). L'écart avec le taux de la France entière reste conséquent (+213 pdb).

Caractéristiques des nouveaux crédits en Martinique



Sources : IEDOM, Banque de France (collecte RUBA)

© IEDOM



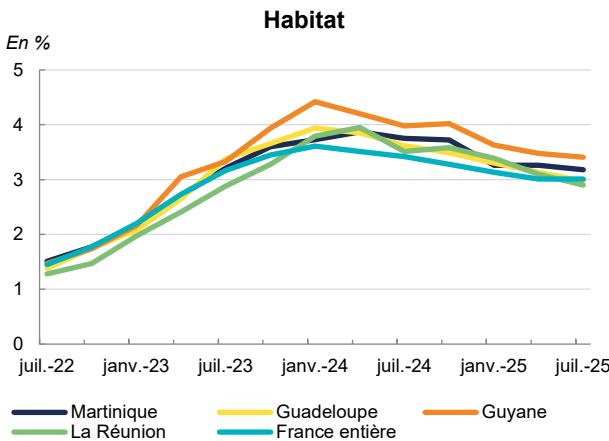
Sources : IEDOM, Banque de France (collecte RUBA)

© IEDOM

Taux moyens débiteurs en %		juil.-24	oct.-24	janv.-25	avr.-25	juil.-25	Variations (pdb) 1 an	Variations (pdb) 1 trim.
Martinique	Découverts	7,68	9,21	9,91	9,51	9,50	182	-1
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	5,95	6,14	6,13	6,01	5,80	-15	-21
	Habitat	3,75	3,72	3,26	3,26	3,18	-57	-8
France entière	Découverts	7,03	7,38	7,52	7,45	7,37	34	-8
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	6,44	6,46	6,45	6,43	6,04	-40	-39
	Habitat	3,42	3,28	3,13	3,01	3,01	-41	0

Sources : IEDOM, Banque de France (collecte RUBA)

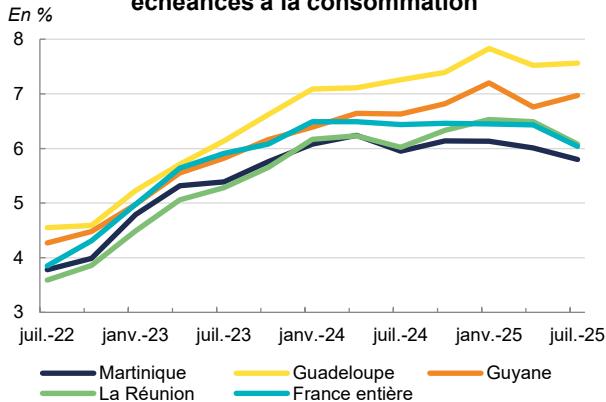
Taux moyens des crédits aux particuliers par géographie



Sources : IEDOM, Banque de France (collecte RUBA)

© IEDOM

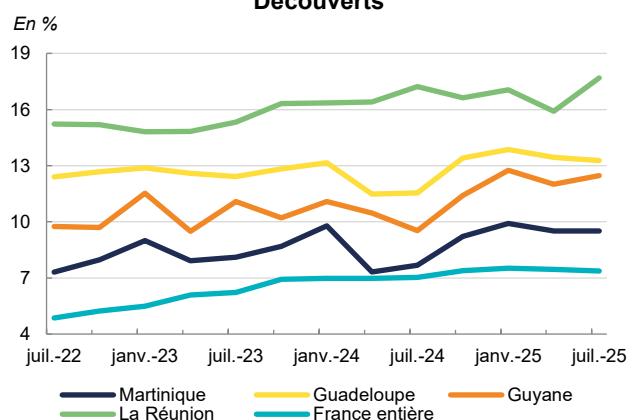
Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation



Sources : IEDOM, Banque de France (collecte RUBA)

© IEDOM

Découverts



Sources : IEDOM, Banque de France (collecte RUBA)

© IEDOM

Méthodologie

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Martinique. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels. L'enquête de la Martinique exploite environ 18 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours du premier mois du trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du taux effectif global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

- Les crédits à l'habitat intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).
- Les découverts incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.
- Les prêts personnels incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : P. CROISSANDEAU ■ Responsable de la rédaction : A. BOILEAU

Rédaction : E. COYAN ■ Éditeur : IEDOM